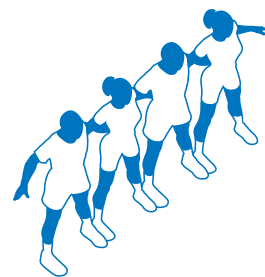




aefe

agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger



UNSS

UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE 2015

AUTRANS

DU 26 AU 30 MAI 2015



UNSS

UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE

**UNION NATIONALE
DU SPORT SCOLAIRE**

13, RUE SAINT-LAZARE
75009 – PARIS
FRANCE



aefe

agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger

**AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER**

23, PLACE DE CATALOGNE
75014 PARIS
FRANCE

Les Jeux Internationaux de la Jeunesse ont maintenant 5 ans. Après Arcachon, Nice, Rabat et l'Aude, l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) innovent en installant ce magnifique événement dans les Alpes, dans le département de l'Isère, en plein cœur du parc naturel du Vercors.

Autrans sera ville hôte des 5èmes Jeux Internationaux de la Jeunesse, du 26 au 30 mai 2015.

Événement majeur des calendriers sportifs et culturels de l'UNSS et de l'AEFE, les JIJ proposent une rencontre unique pour la jeunesse du monde entier autour du sport, de la culture, de l'éducation et du patrimoine.

Un programme riche et très original sera proposé pour cette 5ème édition, fidèle à l'identité des JIJ et à son adaptation à l'environnement local. Une place importante sera consacrée à la découverte des activités physiques de pleine nature en plein cœur d'un site chargé d'histoire.

Rencontres, partage, culture, histoire et patrimoine rythmeront ces journées intenses en émotions.

Nous vous souhaitons d'excellents Jeux Internationaux de la Jeunesse 2015.

Laurent PETRYNKA

Directeur de l'UNSS

Hélène FARNAUD-DEFROMONT

Directrice de l'AEFE



DOSSIER D'INSCRIPTION

Pays..... Etablissement.....
Ville..... Mail Etablissement.....
Chef d'établissement

Mail du Chef d'établissement

Enseignant porteur du projet.....

Mail de l'enseignant porteur du projet

Dès réception de ce document vous voudrez bien lire attentivement les informations du dossier, confirmer la participation de votre ou vos équipe(s) en nous renvoyant la fiche d'inscription ainsi que la fiche d'hébergement dûment renseignées. Le retour des fiches devra être réalisé **17 janvier 2015 délai de rigueur**, afin que l'accueil de vos équipes puisse se faire dans les meilleures conditions.

Pour les établissements AEFÉ :

Les établissements du réseau AEFÉ doivent être affiliés à l'UNSS et les élèves licenciés UNSS pour participer aux Jeux Internationaux de la Jeunesse.

Affiliation des établissements / licences des élèves:

1. Ecrire à la direction nationale de l'UNSS, à l'attention de Stéphanie Zaoui (stephanie.zaoui@unss.org) pour la création du compte établissement.
2. Les codes d'accès au portail OPUSS du site web www.unss.org vous seront communiqués avec une note méthodologique par retour de courriel
3. Saisir sur le portail l'ensemble des données

Le coût de l'affiliation est de 60 euros. La prise de licence est ensuite gratuite. Les licences sont désormais dématérialisées et entièrement numérisées.

Pour les établissements de France :

Les élèves présents sur les JIJ doivent être licenciés à l'UNSS.

EN CAS DE DEMANDE D'INFORMATION, CONTACTER :

La Direction Nationale de l'UNSS Tél. : 00 33 1 42 81 55 11
Stéphanie Zaoui, courriel : stephanie.zaoui@unss.org

ORGANISATION :

Jackie Bonniou-Devaluez
Marie-Christine Saint Martin

Tél. ligne fixe 00 334 76 70 25 03 / Tél. portable 00 33 6 10 02 69 68
Tél. ligne fixe 00 334 76 54 50 80 / Tél. portable 00 33 6 07 52 94 97

1. Organisation

Les Jeux Internationaux de la Jeunesse 2015 sont organisés par :
Le service régional UNSS de l'académie de Grenoble et le service départemental UNSS de l'Isère
Cité administrative 1 Rue J.Chanrion
38032 GRENOBLE
Tél. : 00 334 76 70 25 03

Contacts :

Jackie Bonnieu-Devaluez
Tél. ligne fixe 00 334 76 70 25 03
Tél. portable 00 33 6 10 02 69 68
Email : sr-grenoble@unss.org

Marie-Christine Saint Martin
Tél. ligne fixe 00 334 76 54 50 80
Tél. portable 00 33 6 07 52 94 97
Email : sd038@unss.org

2. Ville hôte des 5èmes Jeux Internationaux de la Jeunesse

Autrans, région Rhône Alpes, département de l'Isère, académie de Grenoble, en plein cœur du superbe parc naturel du Vercors

3. Dates officielles

Du mardi 26 mai 2015 au samedi 30 mai 2015

4. Accès

- Par avion: Aéroport de Lyon St Exupéry
- Par train: Gare SNCF de Grenoble
- Par Route : Autrans, centre l'Escandille, 931 route de la Sure Les Eperouses 38880 Autrans



Pour les équipes arrivant en car, merci de prévenir l'organisateur pour anticiper le respect des amplitudes des chauffeurs.

5. Déplacement

L'accueil et la prise en charge des équipes seront mis en place à la Gare de Grenoble, ou à l'aéroport inter-national de Lyon St Exupéry

Le transport de l'établissement scolaire et/ou du pays d'origine jusqu'à Lyon ou Grenoble est à la charge des délégations.
Le déplacement entre l'aéroport de Lyon,

ou la gare de Grenoble, et le lieu d'accueil est assuré par l'organisation.

Une équipe du comité d'organisation UNSS accueillera chaque délégation à leur arrivée. Tous les transferts inclus dans le programme officiel sont pris en charge par l'organisateur.

Tout autre déplacement d'une délégation sera à sa charge.

6. Accueil - Départ

Accueil

Toutes les équipes et accompagnateurs doivent se présenter le mardi 26 mai 2015 entre 13h00 et 16h00 à l'Escandille, 931 route de la Sure, Les Eperouses 38880 Autrans pour régler les formalités de participation suivantes :

- Confirmation de composition d'équipe
- Vérification des licences UNSS
- Hébergement/restauration/transport
- Cadeaux souvenirs
- Retrait de tous les documents indispensables au séjour.

- Remise par les équipes participantes de « l'objet du pays » et du blason

Une arrivée exceptionnelle est possible le lundi 25 mai 2015 (contacter l'organisateur)
Fin officielle des Jeux Internationaux de la Jeunesse: samedi 30 mai 2015 à 12h

Départ des délégations : le samedi 30 mai 2015 de 8h à 12h





7. Composition de la délégation / Engagement des équipes

Equipe mixte obligatoire (3 garçons et 3 filles)

6 élèves de seconde (ou de catégorie cadet/cadettes UNSS, élèves nés en 1998 et 1999) + 2 accompagnateurs maximum
Nombre maximal d'équipes : 50

1 équipe par établissement scolaire (2ème équipe possible - demande officielle de repêchage à renseigner - annexe 6)

Le nombre de participants maximum est fixé à 300 élèves : s'il était dépassé, une « sélection » des équipes devrait alors être faite selon les règles de qualification.

8. Activités physiques : « Challenge sportif » à dominante « activités physiques de pleine nature » adaptées au niveau de chacun, en plein cœur du massif du Vercors »

Animations sportives sur le site d'hébergement

9. Programme sportif

Activités prévisionnelles : Run & Bike, Biathlon d'été, Course d'orientation de nuit, Sport collectif. Activités adaptées au niveau de chacun. Tout le matériel est fourni par l'organisateur, sauf la lampe frontale.

10. Programme culturel :

- Cérémonie d'ouverture
- Cérémonie de clôture
- Le «Rendez-vous des pays» : il permettra à tous les pays et à tous les participants de faire connaissance. Chaque délégation devra apporter un poster (précisions à venir), un objet ou tout autre élément permettant de faire découvrir son pays. Ces éléments devront être déposés à l'accueil dès l'arrivée.
- Visites et activités culturelles : Découverte du Parc Naturel du Vercors, musée de la résistance et de la déportation, visite ferme écologique

11. Hébergement :

Village des JIJ 2015

Tous les concurrents et les accompagnateurs seront hébergés au village vacances de l'Escandille (Cap France****, Norme ISO 14001)

Pour de plus amples informations, vous pouvez visiter le site web : <http://www.escandille.com/>

Adresse : l'Escandille, 931 route de la Sure, Les Eperouses 38880 Autrans

A disposition sur place :

Piscine couverte et chauffée, squash, salle de remise en forme, terrain de basket, volley, pétanque et foot, tennis de table, billard, baby-foot, grand salon de détente
Connexion internet : Wifi en libre accès.

12. Restauration :

Tous les repas seront pris sur place.

Des repas froids pour le retour peuvent être commandés au prix de 11 € (voir fiche d'hébergement).

13. Conditions financières :

Forfait : forfait indivisible de 240€ par personne pour l'ensemble du séjour comprenant la participation aux activités sportives, aux activités culturelles, l'hébergement, la restauration et les déplacements locaux.

Fiche technique d'inscription (annexe 1) :

Après réception de ce dossier d'inscription, les 2 fiches techniques, accompagnées du chèque de règlement (virement bancaire possible, coordonnées bancaires en annexe 4) et d'un chèque de caution de 500€ doivent être envoyés au plus tard le 17 janvier 2015 au service régional UNSS Grenoble.

En cas de dommages constatés, la caution sera retenue en totalité ou partiellement.

Fiche technique d'hébergement (annexe 2) :

Aucune équipe ne sera hébergée si elle n'a pas renvoyé sa fiche d'hébergement dans les délais impartis, accompagnée des chèques de règlement (ou virement bancaire effectué) et de caution.

Attention : l'organisateur ne sera pas en mesure de prendre en compte les changements de composition des délégations à moins de 48 heures du début de l'événement en ce qui concerne la répartition dans l'affectation des hébergements

12. Informations diverses

Site web : www.jij.fr (ouverture 15 octobre 2014)

Twitter : @jij Utilisez le hashtag #JIJ

Facebook : Jeux Internationaux de la Jeunesse

Charte des JIJ :

Chaque participant s'engage à respecter la Charte de participation aux JIJ (annexe 5)
Les élèves sont en permanence sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.

Parrains :

- Jean Guillaume Beatrix, biathlon, médaille de bronze aux Jeux Olympiques de Sotchi 2014, médaille d'argent championnat du monde 2012 et 2013
- Robin Duvillard, ski nordique médaille de bronze aux Jeux Olympiques de Sotchi 2014

Invités d'honneur :

Simon et Martin Fourcade, double champion olympique de biathlon aux Jeux Olympiques de Sotchi 2014



A retourner dès que possible pour le **17 janvier 2015** (délai de rigueur)
à Service régional UNSS Grenoble sr-grenoble@unss.org

Pays :Ville :

Etablissement:Téléphone :

Fax :contact SKYPE (éventuel) :

Directeur :@ directeur :

@ Établissement :

Nom du chef délégation/porteur du projet (francophone) :

@ Chef délégation/porteur du projet :

contact SKYPE (éventuel) :

Composition d'Equipe 1 – obligatoirement mixte :

	Noms	Prénoms	Filles / Garçons	Dates de Naissance	N° de licence UNSS
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					

Accompagnateurs

7.					
8.					

Je, soussigné, chef d'établissement, certifie que tous les élèves inscrits sur cette fiche sont scolarisés dans mon établissement, licenciés à l'AS et que l'accompagnateur, chef de délégation est membre de la communauté éducative de mon établissement.

A, le

Signature du Chef d'Etablissement et cachet de l'établissement

Annexe 2

RÈGLEMENT À EFFECTUER

Soit par chèque bancaire établi à l'ordre de
Service régional UNSS Grenoble, à retourner pour le **15 février 2015** à :

Service régional UNSS Grenoble,
Cité administrative, 1 rue J.Chanrion - 38032 Grenoble France

Soit par virement à effectuer pour le
17 janvier 2015.

Coordonnées bancaires en annexe (4)

Pays : Ville :

Etablissement: Téléphone :

Fax : contact SKYPE (éventuel) :

Directeur : @ directeur :

@ Établissement :

Nom du chef délégation/porteur du projet (francophone) :

@ Chef délégation/porteur du projet :

contact SKYPE (éventuel) :

	Masculin	Féminin	Tarifs
Nombre de compétiteurs (240€ / personne)			
Accompagnateurs (240€ / personne) (2 maxi)			x 240 euros €
Nombre de tee-shirts évènementiels supplémentaires			x 5 euros €
Nombre de repas froids pour le samedi 30 mai midi			x 11 euros €
TOTAL POUR L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE			€

TRANSPORT

(Peut être complété ultérieurement)

ARRIVÉE

- par route à l'accueil le :prévue versh
- en train (gare de Grenoble) le :Train n°à h
- Gare Routière de Grenoble le :Prévue àh
- par avion à l'aéroport de Lyon le :Prévue àh

DÉPART

- par route à l'accueil le :prévue versh
- en train (gare de Grenoble) le :Train n°à h
- Gare Routière de Grenoble le :Prévue àh
- par avion à l'aéroport de Lyon le :Prévue àh

Fait à , le

Nom et signature du Chef d'Etablissement + cachet de l'établissement

Mardi 26 mai 2015

- 13h – 16h : Arrivée et accueil des délégations
- 19h : Cérémonie d'ouverture

Mercredi 27 mai 2015

- ▶ Challenge des JIJ : journée sportive Run & Bike – Biathlon d'été
- ▶ Matériel fourni par l'organisateur (VTT, carabine laser)
- ▶ Soirée des pays

Jeudi 28 mai 2015

- ▶ Journée culturelle
- ▶ Ateliers divers : slakeline, acrobranche, tir à l'arc, sports boule
- ▶ Challenge des JIJ : Course d'orientation de nuit

Vendredi 29 mai 2015

- ▶ ½ journée sportive – sports collectifs
- ▶ ½ journée culturelle
- ▶ 19h : Cérémonie de clôture

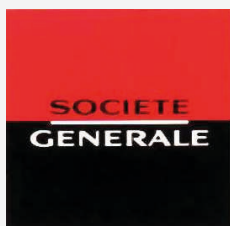
Samedi 30 mai 2015

- ▶ Départ des délégations



COORDONNEES BANCAIRES DE LA DIRECTION REGIONALE UNSS DE L'ACADEMIE DE GRENOBLE

Annexe 4



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire du compte :
UNSS SERVICE REGIONAL

Références bancaires :

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	00983	00037280878	60

Identifiant international (IBAN) : FR76 3000 3009 8300 0372 8087 860

Identifiant international de la Banque (BIC) : SOGEFRPP

CHARTRE DE PARTICIPATION AUX JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE

Annexe 5

LORS DES JEUX INTERNATIONAUX DE LA JEUNESSE, **JE M'ENGAGE** A :

1. Me conformer aux règles de vie et aux règles du jeu
2. Respecter les décisions de l'arbitre et des jeunes officiels
3. Respecter mes adversaires et mes partenaires
4. Refuser toute forme de violence et de tricherie
5. Etre maître de moi en toutes circonstances
6. Etre loyal dans le sport et dans la vie
7. Etre exemplaire, tolérant et généreux
8. Respecter l'ensemble des personnes participant à l'organisation de cet évènement
9. Respecter les installations mises à notre disposition : patrimoine, sites naturels, lieux d'hébergement et de restauration, vestiaires, installations sportives
10. Avoir pris connaissance qu'en cas de manquement grave au regard de cette chartre, des sanctions disciplinaires pourront être prises à l'encontre de ma personne, de mon équipe et de mon établissement scolaire

Lu et approuvé, le

SIGNATURES

Du Sportif

Des parents

Du chef d'établissement

NOM :Prénom :

Etablissement :Ville :

Pays :Académie :

DEMANDE OFFICIELLE DE REPÊCHAGE

Annexe 6

Je, soussigné,

Président de l'association sportive du collège / lycée (1)

Académie de : Pays :

solicite le repêchage de mon équipe pour les Jeux Internationaux de la Jeunesse qui se dérouleront à.....

du au 20.....

- Je m'engage, en cas de repêchage, à ce que cette équipe participe effectivement aux Jeux Internationaux de la Jeunesse
- Les demandes de repêchage seront conditionnées à la réception de ce document

Justifications de la demande :

.....
.....
.....
.....

Coordonnées de l'enseignant responsable obligatoires :

Tél. : Portable :

Courriel :

À..... le / / 20.....

Signature du Président de l'association sportive

Avis du directeur du service régional UNSS :

.....
.....
.....

Signature du directeur régional UNSS :